

**NOTIFICATION À PORT DE ROSES DE LA CESSION TEMPORAIRE FAITE À DES TIERS DU DROIT D'USAGE D'UNE PLACE D'AMARRAGE.**

M./Mme (1) . . . . . titulaire dans le port de Roses du droit d'usage d'une place d'amarrage de . . . x . . . mètres, identifiée comme la place numéro . . . . ., conformément aux dispositions de la clause sept du contrat de cession notifié à PORT DE ROSES, SA la cession temporaire du droit d'usage de la dite place en faveur de M./Mme (2) . . . . ., pourvu de la carte d'identité . . . . ., domicilié . . . . ., . . ., téléphone numéro . . . . ., propriétaire de l'embarcation (3) . . . . . immatriculé à . . . . . sous le n° . . . . ., dont documentation est jointe : copie de l'acte de francisation du bateau et du certificat d'assurance en espagnol.

La cession s'étendra de . . . . . à . . . . . (Article 27.1 du Règlement de Gestion et Exploitation du port de plaisance de Roses)

Le bénéficiaire de la cession, M./Mme (2) . . . . . déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions d'utilisation figurant dans le Règlement de Gestion et Exploitation du port de plaisance de Roses.

**PRIX DE LA CESSION (4)**

Le prix de la cession est obtenu par l'application, au minimum, des tarifs approuvés pour l'usage public tarifé. □

Cette cession est faite à titre gracieux sans qu'aucune des parties ne reçoive ni de donne de contreprestation économique. □

Roses, le . . . . . 20.....

Le cédant

Le bénéficiaire

- (1) Cédant : Titulaire du droit d'usage préférentiel
- (2) Bénéficiaire : Compléter tous les éléments
- (3) Embarcation : Nom
- (4) Prix : Préciser l'option choisie